

Audience Intersyndicale avec M. PARINI, Directeur Général,
Rennes 9 février 2010

Déclaration de la délégation FO DGFIP

Monsieur le Directeur Général,

Vous êtes aujourd'hui venu à Rennes afin de présenter la synthèse interrégionale des travaux du Document d'Orientations Stratégiques, censée définir le cadre de référence des orientations stratégiques de la Direction des Finances Publiques à l'horizon 2012.

A la lecture de ces restitutions nous constatons que les termes « conforter », « optimiser », « améliorer », « adapter », « renforcer », « développer », « moderniser », « consolider », « garantir », « sécuriser », « confirmer », « élargir », « approfondir », s'attachent en effet à définir les objectifs d'une Administration à la pointe, au service des usagers et des partenaires locaux.

Régulièrement nous communiquons à nos responsables nationaux l'état des lieux des services dans nos départements et ces éléments sont portés à votre connaissance ou à celle de vos collaborateurs.

Ce que nous constatons sur le terrain, Monsieur le Directeur Général, est très éloigné des ambitions affichées par les orientations stratégiques du DOS.

Pour les agents qui ont toujours démontré la plus grande conscience professionnelle, la coupe est pleine. Pleine de journées passées dans le stress pour répondre aux sollicitations des usagers et des partenaires locaux, pleine de difficultés liées à l'usage d'applications informatiques dont les défaillances ne justifient en rien les gains de productivité affichés, pleine de services désorganisés et d'agents déstabilisés par la mise en place de structures nouvelles, notamment les SIP.

Dans un tel contexte l'élaboration d'un DOS n'est pas la priorité de ceux qui tous les jours peinent pour assurer le meilleur service public au sein de la DGFIP.

Pour redonner de l'élan à vos agents, pour éviter une explosion sociale qui ne manquera pas de se déclencher tôt ou tard, vous devez avant tout redonner de la confiance et de la lisibilité à vos personnels.

Pour cela et pour mener à bien les objectifs affichés par le DOS vous ne pouvez faire l'impasse sur la question des emplois. Tous les agents que nous rencontrons nous le disent clairement : il manque des emplois partout dans les services et particulièrement dans les trésoreries où la gravité de la situation conduit des agents chevronnés à baisser les bras et à s'interroger sur l'avenir de nos missions, mais aussi sur leur avenir et celui de leurs jeunes collègues, à qui ils ne peuvent même plus apprendre le métier, au sein d'une Administration qui les abandonne à leur sort.

Parce ce que la politique actuelle ne peut conduire qu'à une impasse, FO DGFIP réitère sa revendication d'arrêt des suppressions d'emplois et demande la mise en place d'un réel recensement des tâches pour tous les services de la DGFIP.

Après que les représentants syndicaux aient rappelé leurs revendications en matière d'emplois, de pouvoir d'achat, de conditions de travail dégradées et leur opposition à la RGPP et la loi sur la mobilité, M. Parini a répondu aux questions comme un directeur général peut et sait y répondre.

1/ la question des effectifs

FO-DGFIP a dénoncé la politique de suppression d'emplois au sein de la DGFIP et ses conséquences, la dégradation des conditions de travail et du service public.

A cette question essentielle, M PARINI a répondu qu'il est de sa responsabilité de mettre en œuvre une politique de productivité dans un cadre restreint d'emplois et que la DGFIP doit participer à l'effort général d'efficacité. Selon lui, le contexte professionnel est donc plus difficile qu'avant et pour prendre en compte la souffrance au travail, il est prêt à rajouter quelques emplois de médecins de prévention et d'assistantes sociales...

Pour FO, ces mesures ne résoudre rien car la véritable cause de la dégradation des conditions de travail résulte en premier lieu des suppressions d'emplois (2500 emplois supprimés en 2010 et plus de 15000 depuis 2003), mais aussi des réformes mal maîtrisées et menées au pas de charge.

FO ne peut que se féliciter du recrutement des acteurs sociaux à la DGFIP, notamment dans les départements qui n'en étaient pas dotés. En revanche cette seule solution proposée comme palliatif au mal être des agents n'est pas une réponse sur le fond.

Pour FO un seul remède : des moyens pour supprimer la souffrance au travail des agents !

2/la loi mobilité d'août 2009

Face aux inquiétudes des agents sur la question de la mobilité, le DG nous a expliqué qu'il devait se soumettre aux dispositions des lois et décret. Cependant, les opérations de restructurations et les suppressions de postes à la DGFIP se feraient dans le cadre des engagements du ministre sur des emplois DGFIP dans la résidence administrative de l'agent. Le maintien d'un maillage administratif dense devrait permettre selon lui de tenir ces engagements.

Force Ouvrière se bat depuis 2008 contre la loi mobilité qui est mortifère pour le Statut Général et pourrait permettre le licenciement des fonctionnaires.

Si le DG se veut rassurant, n'oublions pas que les promesses n'engagent que ceux qui y croient.....

3/La prime de fonction et de résultat (PFR)

Le DG a précisé que le dispositif était en effet ouvert pour les cadres supérieurs de l'Administration Centrale. Par contre, il a indiqué que s'agissant des structures collectives, le dispositif d'intéressement est conservé.

Nous remarquons cependant que le dispositif d'intéressement collectif n'est pas d'actualité car il n'existe plus de contrat pluriannuel de performance (CPP) à la DGFIP...

Nous remarquons aussi que si effectivement la PFR, s'applique pour une partie des attachés et attachés principaux de l'administration, elle devra être généralisée à cette catégorie de fonctionnaires au plus tard au 1er janvier 2012. Elle sera étendue, à terme, à l'ensemble des personnels des trois fonctions publiques et transformera profondément le régime indemnitaire actuel en un système modulable suivant les fonctions et les résultat.

4/L'informatique

M. PARINI veut garder les implantations informatiques des CSI et DI actuelles, tout en leur donnant le statut de centres autonomes.

La DGFIP a besoin d'une informatique de qualité : les informaticiens produisent des résultats de qualité qui permettront de « ré-intérioriser » certains projets. Un nouveau « Schéma Directeur Informatique » va être lancé.

5/ La réforme des pensions et de la dépense :

M PARINI est chargé des réformes de la dépense et des pensions. Concernant les services de pensions, le projet de réforme prévoit de réduire les centres de pensions à 12 au lieu des 20 centres actuels. Les agents dont le poste serait supprimé se verront proposer un autre service dans la résidence administrative, notamment pour le renforcement des services de la Dépense (CHORUS).

Les centres de Rennes et de Nantes seront conservés.

Conclusion

La 1^{ère} d'une série de réunions interrégionales, cette opération DOS était avant tout une opération de communication de grande envergure du Directeur Général.

Sur le fond, les propos volontairement apaisants du Directeur général n'ont apporté aucune solution à tous les problèmes exposés.

Face à tous les dangers présents et à venir (missions, emplois, conditions de travail, rémunérations, carrières), seule une réaction massive et unitaire pourra imposer d'autres choix.

POUR NOUS CONTACTER :

Tél : 02 99 79 80 73

Courriel : fo.035@dgfip.finances.gouv.fr

Site : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/035/>